



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE L'ÎLE DE BATZ RESTITUTION ET PROPOSITION DE GESTION 22 NOVEMBRE 2022

ORDRE DU
JOUR :

- Généralités
- Fonctionnalités des zones humides (ZH)
- Présentation des inventaires
- Proposition de gestion



GÉNÉRALITÉS – POURQUOI UN INVENTAIRE ?

- Dans le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Loire Bretagne 2022-2027, l'identification des Zones Humides est définie comme prioritaire.
- Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) **Léon Trégor** est la déclinaison locale du SDAGE. L'île de Batz est située sur le territoire de ce SAGE Léon Trégor.
- L'Inventaire des Zones Humides de l'île de BATZ doit être réalisé au même titre que les autres communes du territoire du SAGE
- **L'inventaire est un outil de connaissance et de protection réglementaire**
- Il doit ensuite être intégré dans le PLU de la commune, dans le PLUiH de Haut-Léon Communauté, puis dans l'inventaire permanent des zones humides du Finistère

GÉNÉRALITÉS – DÉFINITION D'UNE ZONE HUMIDE

On entend par zone humide : (Code de l'environnement)

« Les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Ripsisylve, prairie en bord de cours d'eau, saulaie etc...



Megaphorbiaie - friche riche en biodiversité

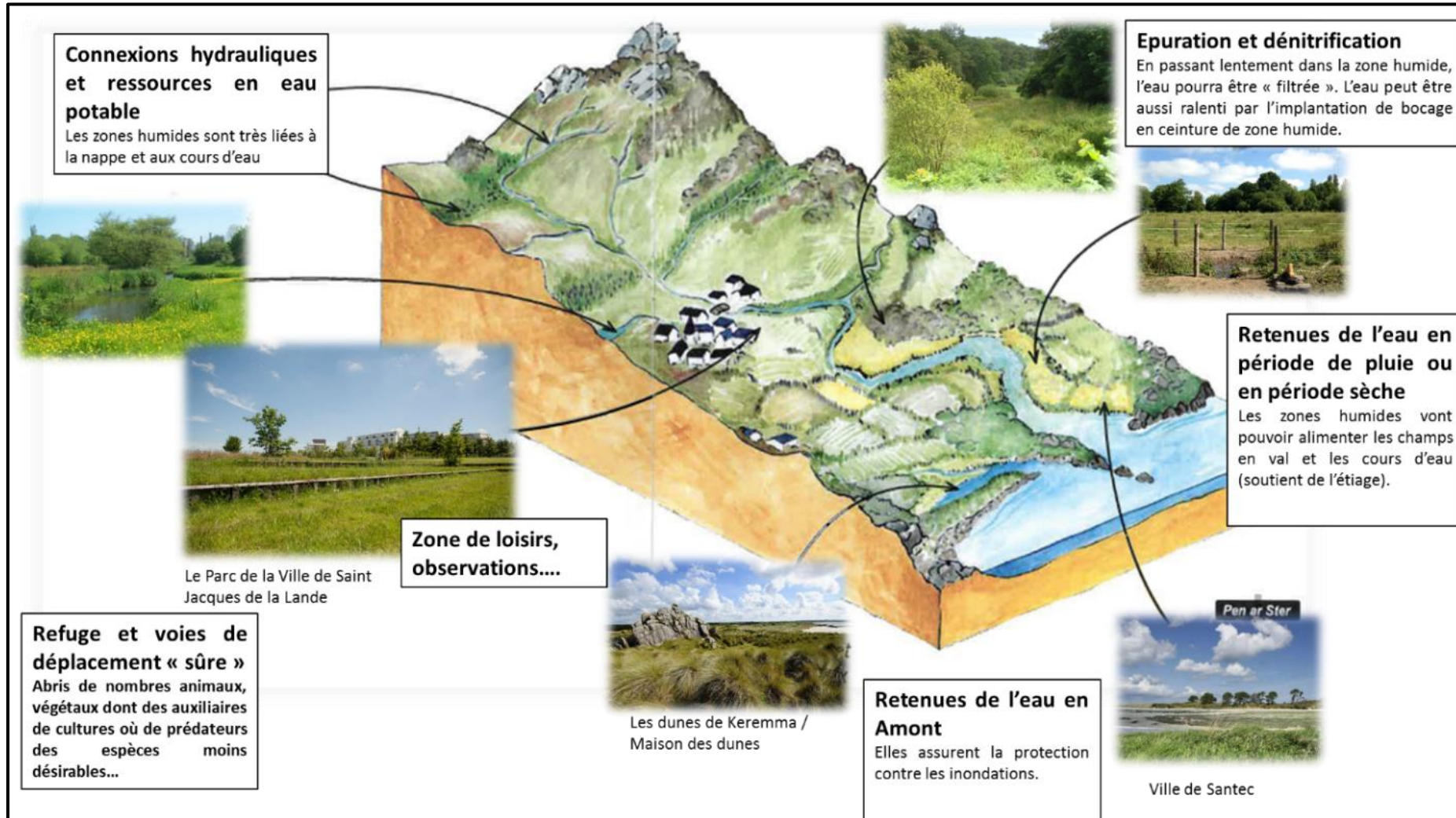
Prairie de Fauche, de pâturage et boisement



FONCTIONNALITÉS DES ZONES HUMIDES

Rôle paysager et mémoire de nos activités : mosaïque de paysage, tourbière, lavoir, zone de rouissage...

Rôle biologique : accueil de la biodiversité zone refuge, alimentation, reproduction etc...



Abattement des concentrations en azote et phosphore (végétaux et bactéries), rétention de sédiments et autres matières



Rôle socio économique : chasse, tourisme, pêche etc...

RÉGLEMENTATION S'APPLIQUANT AUX ZONES HUMIDES

Les zones humides nous rendent de multiples services pour préserver la qualité de l'eau et la quantité d'eau. Elles sont aussi indispensables pour le maintien de la biodiversité d'un territoire. Elles sont les traces de notre passé.

Les zones humides sont protégées par plusieurs lois dans le code de l'environnement :

- **Loi sur l'eau, rubrique 3.3.1.0** : tous travaux d'assèchement, imperméabilisation et remblaiement d'une zone humide est soumis à autorisation (surface > 1ha) ou à déclaration (entre 0,1ha et 1ha).
- **La directive nitrates** s'appliquant aux terres agricoles et agriculteurs interdit tout travaux impactant (remblaiement, nouveaux drainages, imperméabilisation) sur les zones humides dès le 1^{er} mètre carré.
- **Le SAGE Léon Trégor** interdit la destruction des zones humides dès le premier mètre carré sur les bassins-versants concernés par un Plan de Lutte contre les Algues vertes.
- Dans le futur **PLUih de Haut Léon Communauté**, la réglementation sur les « secteurs humides » peut aussi assurer leur protection et leur mise en valeur.



Exemple de dépôts de légumes et déchets verts /remblaiements en zone humide et plan d'eau drainant non réglementaires



PRÉSENTATION DES INVENTAIRES - MÉTHODES

L'arrêté du 24 juin 2008, modifié le 1^{er} octobre 2009 définit la méthodologie

Un guide méthodologique du Conseil Général du Finistère a été publié

L'inventaire repose sur l'identification et la délimitation des **zones humides** effectives selon **2 critères de présence de végétation et/ou de traces d'hydromorphie**

Végétation hygrophile



ET / OU

Hydromorphie du sol (GEPPA)



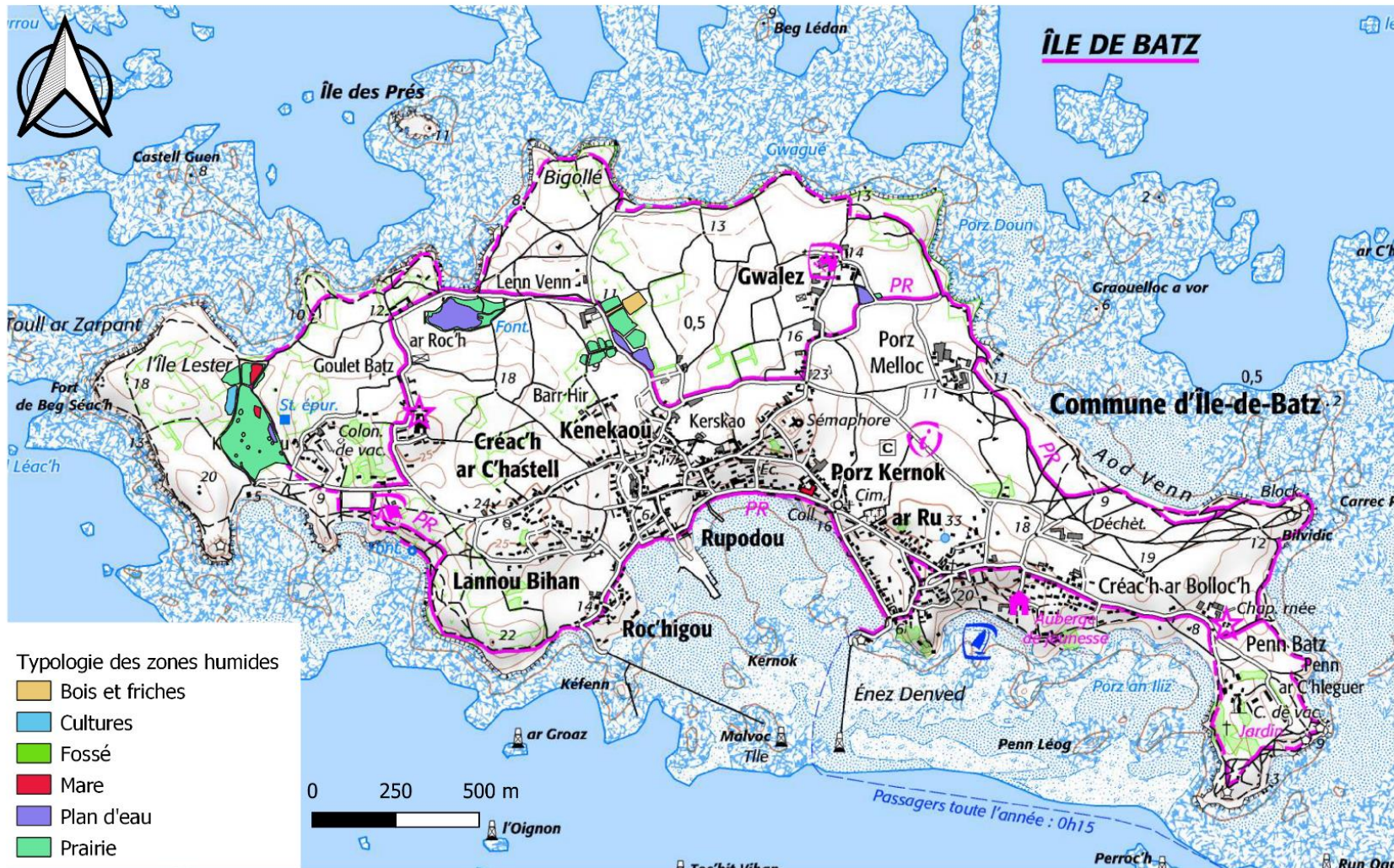
Méthode :

- Cartographie préalable avec le Forum des Marais Atlantique et le Conservatoire Botanique de Brest
- 4 jours de prospection à deux technicien(ne)s et une stagiaire, intervention de l'agent d'entretien des cours d'eau de l'Horn
- Aide des adjoints de Mairie et Directeur des services techniques

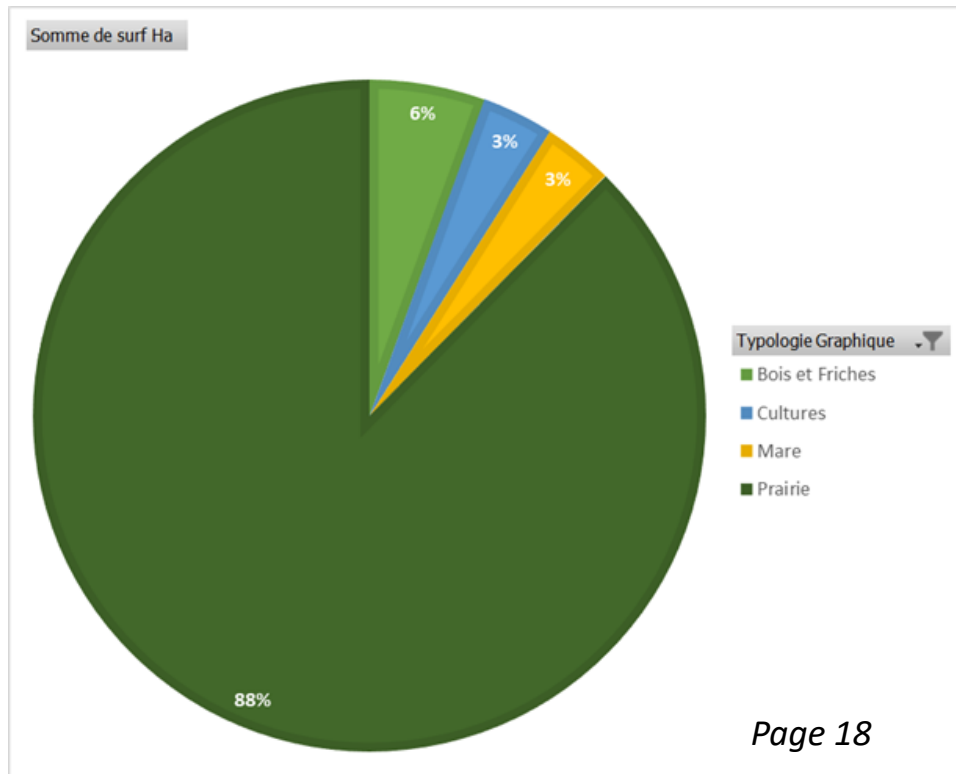
PRÉSENTATION DES INVENTAIRES



Typologie des zones humides - commune de l'île de Batz



PRÉSENTATION DES INVENTAIRES



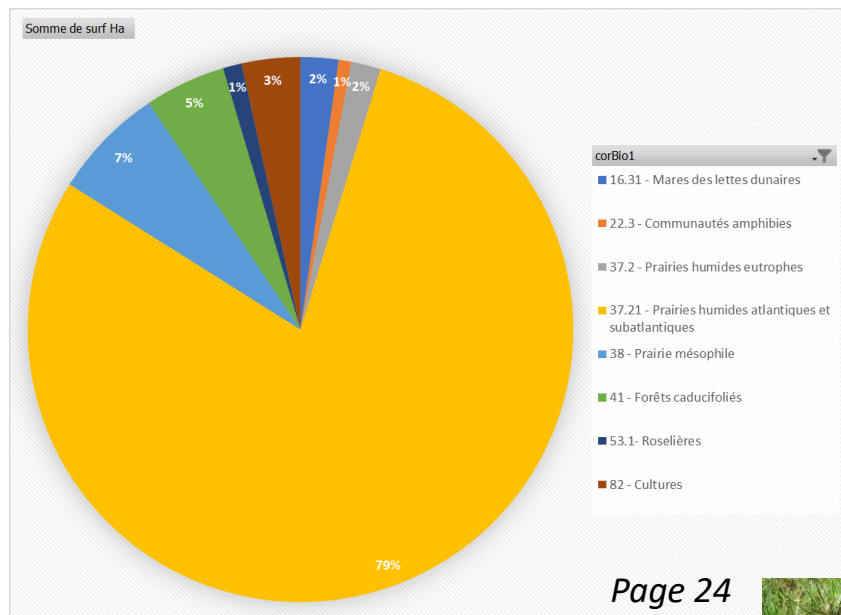
TYPOLOGIE	SURFACE (HA)	PROPORTION DE LA SURFACE TOTALE DE ZONE HUMIDE (%)
Prairies	5.26	69
Bois et friches	0.33	4
Cultures	0.21	3
Mares	0.20	3
Fossés	0.11	1
Plan d'eau	1.55	20

TOTAL	7.66	100
--------------	-------------	------------

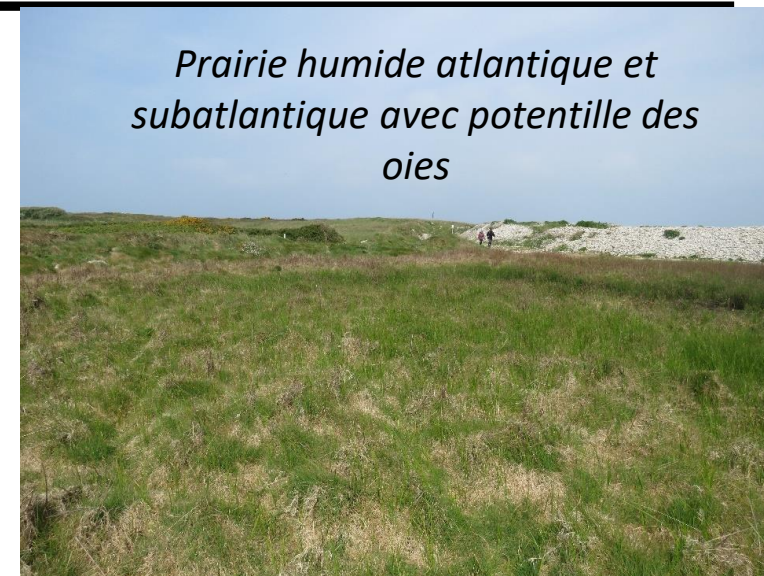
TYPOLOGIE	SURFACE (HA)	PROPORTION DE LA SURFACE TOTALE DE ZONE HUMIDE (%)
Prairies	5.26	88
Bois et friches	0.33	6
Cultures	0.21	3
Mares	0.20	3

TOTAL	6.007	100
--------------	--------------	------------

PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – DIVERSITÉ DE PAYSAGE SUR L'ÎLE



Boisement humide



Prairie humide atlantique et subatlantique avec potentielle des oies



Cardamine des près



Mare de rouissage colonisée ...



Prairie eutrophe

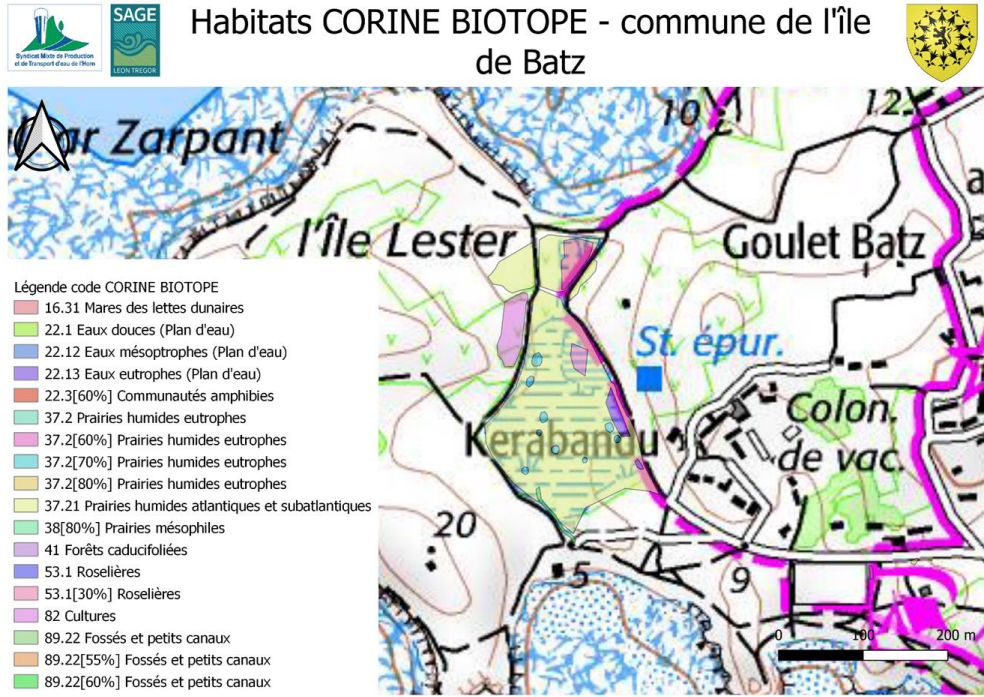
PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – KERABANDU ET STADE DE FOOT



Habitats CORINE BIOTOPE - commune de l'île de Batz



PRÉSENTATION DES INVENTAIRES - KERABANDU



*Mare de lette dunaire et
Prairie humide atlantique et
subatlantique avec potentille des
oies*



**MOSAÏQUE DE BIOTOPE SUR
LA ZONE HUMIDE DE
KERABANDU**

ET LA ZONE DU STADE



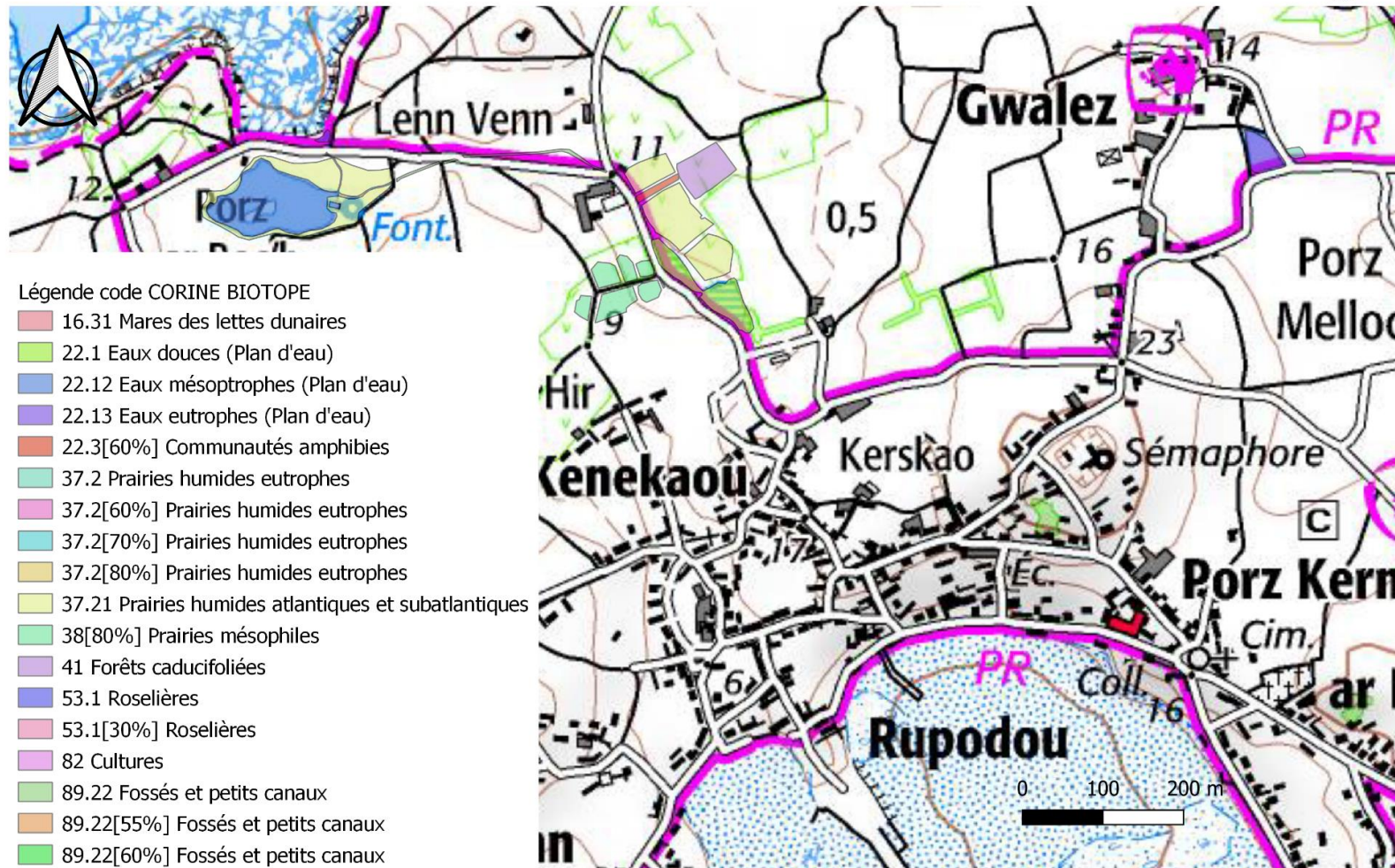
*Mare de rouissage
colonisée ...*



PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – LENN VENN ET GWALEZ



Habitats CORINE BIOTOPE - commune de l'île de Batz



PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – LENN VENN



Habitats CORINE BIOTOPE - commune de l'île de Batz



Légende code CORINE BIOTOPE

- 16.31 Mares des lettres dunaires
- 22.1 Eaux douces (Plan d'eau)
- 22.12 Eaux mésotrophes (Plan d'eau)
- 22.13 Eaux eutrophes (Plan d'eau)
- 22.3[60%] Communautés amphibies
- 37.2 Prairies humides eutrophes
- 37.2[60%] Prairies humides eutrophes
- 37.2[70%] Prairies humides eutrophes
- 37.2[80%] Prairies humides eutrophes
- 37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques
- 38[80%] Prairies mésophiles
- 41 Forêts caducifoliées
- 53.1 Roselières
- 53.1[30%] Roselières
- 82 Cultures
- 89.22 Fossés et petits canaux
- 89.22[55%] Fossés et petits canaux
- 89.22[60%] Fossés et petits canaux



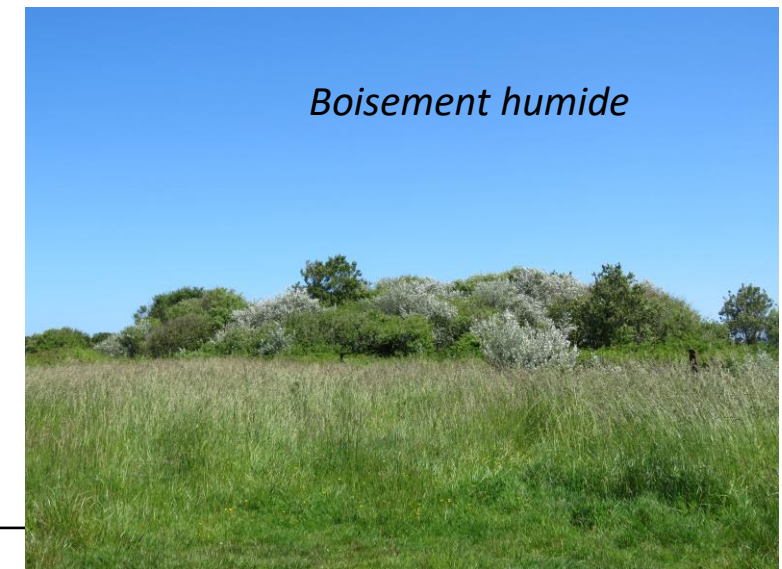
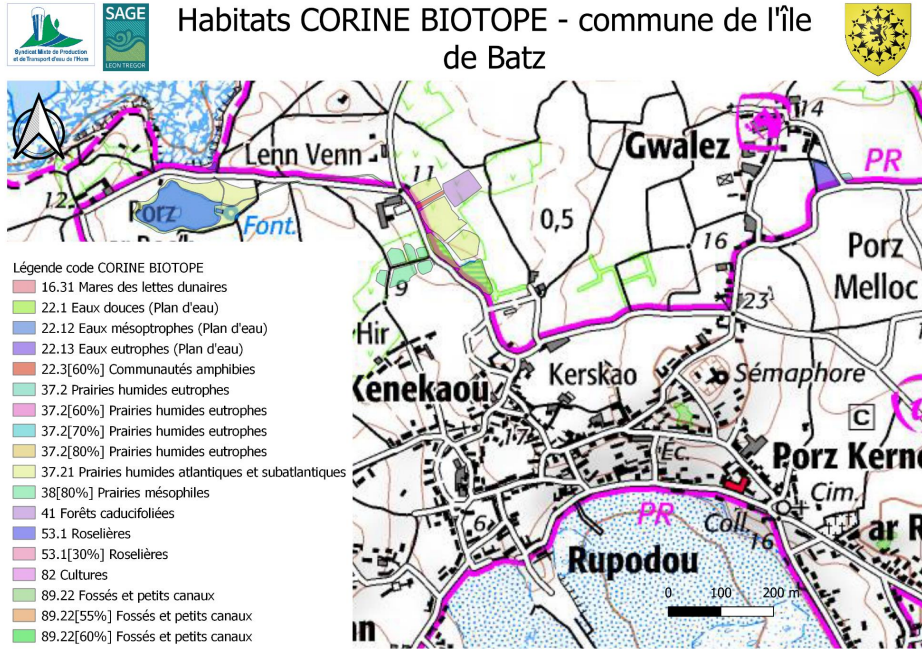
Prairie humide atlantiques et subatlantiques autour du lavoir



Zygoptères (Agrion...)

Et une petite roselière aussi

PRÉSENTATION DES INVENTAIRES – LENN VENN ET GWALEZ



PROPOSITION DE GESTION – ANALYSE DES FONCTIONNALITÉS

Code	Site	Fonctionnalités				
		Hydraulique et hydrologique	Phyto-épuratrice	Accueil de la biodiversité	Récréative/ Tourisme/économie agricole/paysagère	Histoire des activités humaines
BATZ_Kerabandu	Kerabandu	X	X	X	X (Agricole)	X
BATZ_stade	Stade de foot	X			X	
BATZ_LennVenn	Lenn Venn	X	X	X	X	X
BATZ_Gwalez	Gwalez	X		X	X	

PROPOSITION DE GESTION – ANALYSE DES FONCTIONNALITÉS

Code	Site	Fonctionnalités				
		Hydraulique et hydrologique	Phyto-épuratrice	Accueil de la biodiversité	Récréative/ Tourisme/économie agricole/paysagère	Histoire des activités humaines
BATZ_Kerabandu	Kerabandu	X	X	X	X (A)	X
BATZ_stade	Stade de foot	X			X	
BATZ_LennVenn	Lenn Venn	X	X	X	X	X
BATZ_Gwalez	Gwalez	X		X	X	



*Zone humide de
Kerabandu*

PROPOSITION DE GESTION – ANALYSE DES FONCTIONNALITÉS

Code	Site	Fonctionnalités				
		Hydraulique et hydrologique	Phyto-épuratrice	Accueil de la biodiversité	Récréative/ Tourisme/économie agricole/paysagère	Histoire des activités humaines
BATZ_Kerabandu	Kerabandu	X	X	X	X (A)	X
BATZ_stade	Stade de foot	X			X	
BATZ_LennVen	Lenn Venn	X	X	X	X	X
BATZ_Gwalez	Gwalez	X		X	X	

- Gestion des prairies à **désintensifier** mais il possible de poursuivre leurs usages (Lenn Venn), de même que pour les parcelles cultivées à Kerabandu (Des aides existent pour les convertir en herbe).
- Site de Kerabandu à mettre en valeur (panneaux) et gestion des ronces et des ajoncs afin de préserver un milieu ouvert
- Gestion des fossés à améliorer – entretien avec différentes méthodes

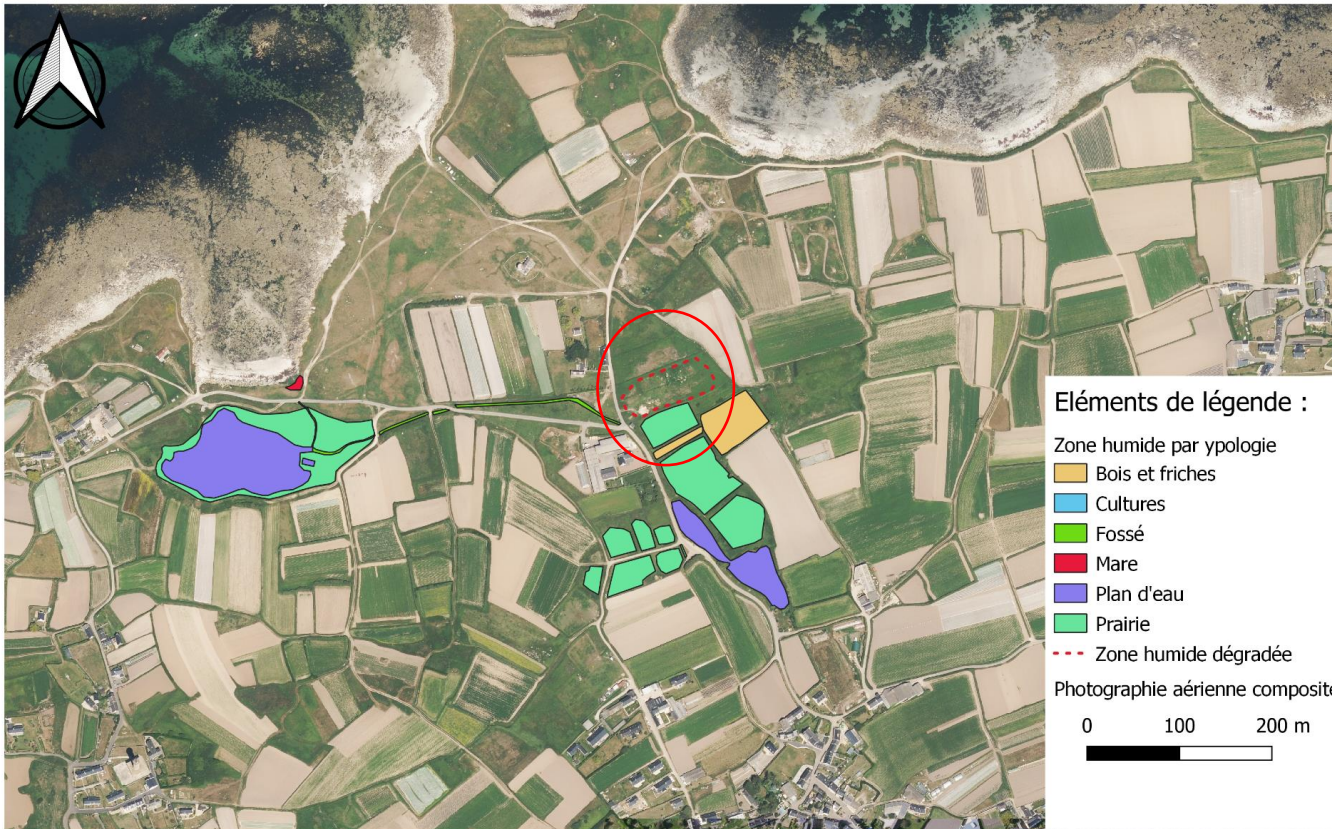


RECONQUÊTE POSSIBLE DE ZONE HUMIDE

Site près de Lenn Venn – zone humide remblayée – dépôts de déchets verts principalement – possibilité de restauration du site



Localisation des zones humides dégradées -
commune de l'île de Batz



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE L'ÎLE DE BATZ

RESTITUTION ET PROPOSITION DE GESTION

22 NOVEMBRE 2022

- Analyses des cartes exposées, et atlas
- Propositions de gestion et réglementation en zone humide

Le Syndicat Mixte de l'Horn et le SAGE sont à votre disposition pour tous compléments d'information :

- Syndicat Mixte de l'Horn : 02 98 69 51 02

zone-humide@smhorn.fr

- SAGE Léon-Trégor : 02 98 62 39 57

sageleontregor@paysdemorlaix.com

